

ÉDITORIAL

LES PARCS, ACTEURS DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Plus que quelques jours avant l'ouverture du congrès national des Parcs en Forêt d'Orient. Près de 1000 personnes y seront accueillies. Elles seront issues du réseau des 48 Parcs français (personnels, élus et partenaires) et accompagnées de délégations étrangères, de hauts responsables de l'Europe, de l'État et des Régions. Deux ministres devraient être présents à la cérémonie de clôture...

Nous serons, bien sûr, ravis de leur faire découvrir ce territoire et de les accueillir pour ce moment fort. Néanmoins, celui-ci n'aura de sens que s'il est l'occasion d'une réflexion collective dont chacun partira enrichi.

Cette année, le thème en sera : « *les Parcs, acteurs de l'égalité des territoires* ». Un thème qui nous interpelle favorablement, car il semble que nous soyons encore bien loin de cette égalité sur le territoire français, même à l'intérieur d'une même région, et même entre les parcs. Il y a d'ailleurs des

inégalités qui tiennent à la nature même des territoires, et qui ne demandent à être ni effacées, ni compensées. On parlera alors plutôt de diversité. Et puis, il y a tous les domaines ou, plus qu'égaux, on peut être complémentaires...

Néanmoins, nous, citoyens habitants, voyons bien tous les jours que les marges de progrès pour des conditions de vie justes et équilibrées dans les territoires ruraux existent. Combien va-t-il rester de médecins à Piney ou à Lusigny ? Pourquoi peut-on si facilement joindre la Chine d'un peu partout avec son portable, mais toujours pas la maison du Parc ? Quand trouvera-t-on une solution aux nuisances liées au transport routier sur l'axe Piney-Lesmont ?

Le mot égalité est un joli mot, indissociable, sans doute, de son complémentaire : solidarité...

Les Parcs sont connus pour leur volonté de préservation de l'environnement, moins

SOMMAIRE

- Les Parcs, acteurs de l'égalité des territoires.....p. 1
- Chaumière des temps modernes.....p. 2 et 3
- Circuit « Châteaux et belles demeures » du 13 juin 2014.....p. 4 et 5
- Un village, un personnage : Bouranton.....p. 5
- Dans l'atelier des peintres briennois.....p. 6
- Rendez-vous à l'étang des Lavards.....p. 7
- Jazz au crépuscule !.....p. 7
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8

pour leur contribution au développement du territoire et à l'évolution des politiques publiques.

Pourtant, ils sont des lieux d'innovation et, n'en doutons pas, lors de ce congrès ils auront des expériences à nous présenter sous les trois angles de réflexion, de l'égalité sociale, l'égalité environnementale et l'égalité économique. Les échanges et les débats qui suivront permettront, nous l'espérons, l'émergence d'idées nouvelles et d'actions visibles.

Nous ne manquerons pas de vous en parler dans un prochain numéro.

Armande Spilmann



Si les Fjords, cascades, lacs et forêts ont été les points forts de mon voyage en Norvège, une autre particularité propre à ces pays froids m'a également surprise : les maisons aux toits végétalisés sur lesquels poussent les herbes folles, les fleurs et les arbustes. Des toits couverts comme l'étaient autrefois les chaumières, mais de végétaux verts qui résistent mieux aux incendies.

QUE VIENNENT FAIRE LÀ CES CULTURES INSOLITES ?

Dans les pays d'Europe du nord, on protège traditionnellement les maisons du froid par une couche d'écorce de bouleau déroulée que l'on dispose sur les chevrons du toit, qui fait office de barrière anti-racines. Une fois l'écorce en place, on la recouvre de mottes de terre enherbées. Le dispositif protège du froid, mais pas seulement. La terre, homogénéisée par les liens que forment les racines des plantes, constitue un excellent isolant thermique, tant pour le froid de l'hiver que pour le soleil de l'été. Il est également un bon isolant phonique qui fait barrière aux bruits extérieurs et feutre les sons de l'intérieur. Les mots que l'on prononce dans ces maisons sont ressentis plus doux que ceux que l'on échange dans un appartement aux murs de pierre ou de béton.

La végétalisation des toits agit encore comme un épurateur d'air. Elle filtre les poussières chargées de particules et de gaz nocifs que la pluie entraîne avec elle en arrosant la végétation.



Maison individuelle en Norvège

Autant d'actions bénéfiques pour le bien-être de la planète et le bien-être des hommes. L'aspect champêtre en prime aide à lutter contre la pression du stress.

Mais avant d'entreprendre, il faut connaître les règles à respecter.

QUELQUES CONSEILS

Le toit sera, soit en béton, soit en acier, soit en bois, capable de supporter un poids de plus ou moins 400 kilos au mètre carré selon la pente, qui sera de 2 degrés au moins pour que l'eau s'écoule et de 35 degrés au plus pour que le substrat ne glisse pas.

Sur le support viendront se superposer : une couche d'étanchéité qui sera à la fois capable de faire barrière aux racines, une couche de drainage et de filtration d'eau et un substrat de croissance adapté, dans lequel viendra s'implanter la végétation.

Selon le choix des végétaux, l'épaisseur du substrat⁽¹⁾ pourra aller de 5 à 60 centimètres.

On distingue :

- la végétalisation dite intensive qui nécessite entre 20 et 60 cm de terre pour accueillir arbres et arbustes
- la végétalisation dite semi-intensive qui est composée de gazon, petits buissons et plantes vivaces
- la végétalisation dite extensive, la plus simple à mettre en place (5 à 10 cm de terre) qui utilise des plantes de faible hauteur et peu exigeante en eau dont l'entretien est de ce fait simplifié.



Abri - Courteranges

LE CHOIX DES VÉGÉTAUX

La réussite tiendra en partie du substrat⁽¹⁾ choisi. Il doit être à la fois léger et capable de retenir l'eau dont les plantes vont avoir besoin pour se nourrir et drainer. Un toit végétalisé doit se suffire de l'eau de pluie pour les arrosages. Les plantes doivent être rustiques, sobres, sans besoin de soins particuliers.

Monter sur le toit ne doit pas devenir un exercice courant. Les végétaux semés ou plantés en mini mottes, seront à feuillage persistant et de multiplications conséquentes, tels l'euphorbe, l'orpin, l'œillet, les sedums, la joubarbe, les iris, la fougère, la saxifrage, les géraniums vivaces, les graminées...

La végétalisation immédiate peut se faire à partir de rouleaux de tapis pré cultivés en plein champs qui sont posés en les déroulant sur le substrat. Un système est très en vogue actuellement, les bacs pré-cultivés contenant drain, filtre, substrat et végétaux placés directement sur le système d'étanchéité.

(1) En horticulture, support ou base sur lequel peuvent se développer les végétaux.

TEMPS MODERNES



Toutes ces plantes favorisant la biodiversité, on peut aussi envisager d'installer à proximité des ruches, des hôtels à insectes, des nichoirs.

COUVERTURES : comparatif selon les matériaux

	Chaume	Végétalisation	Ardoise	Tuile
Prix TTC pose comprise	140 €	150 à 300 €	85 à 200 €	95 à 130 €
Poids indicatif en kg	30	40 à 600	30 à 50	40 à 60
Durée de vie	30 ans sans entretien 90 ans avec repiquage	Plus de 65 ans avec membrane protégée	30 à 100 ans	30 à 100 ans

...ET LES MURS !

De nombreuses expériences ont été conduites en Europe depuis les années 1970. Particulièrement en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, dans les Pays Scandinaves et, plus récemment, en Belgique et en France. Outre des objectifs d'esthétisme, de durabilité, ou dans la perspective de restauration ou de protection de la biodiversité et de l'environnement en milieu urbain, l'aménagement de toits plantés s'est révélé intéressant pour la qualité de l'air.



Façade du Musée du Quai Branly à Paris, création de Patrick Blanc

En région chaude aussi le processus a même dépassé le stade de l'expérience. Dans le Var, des dizaines de réalisations ont été effectuées ces dix dernières années. Toitures, mais aussi, et surtout, végétalisation des murs extérieurs tournés vers le sud, qui protège des rayons du soleil. L'installation est différente, le substrat plus fibreux, constitué de sphaigne⁽²⁾ enfermée dans des cages en grillage. L'aménagement comporte un arrosage automatique par ruissellement approprié, l'effet peut être magnifique.

Ghislaine Simonnot

(2) Mousse possédant des tiges feuillées qui grandissent par le sommet et se détruisent à la base finissant par se transformer en tourbe.

STOP OU ENCORE... A NOUS DE DÉCIDER



A l'image des feuilles se préparant à tomber à l'approche de l'automne, les temps de rentrée scolaire s'accompagnent de leurs lots de feuilles, que dis-je de catalogues entiers, qui viennent se déposer dans un flot ininterrompu dans votre boîte à lettres. Elle sera à nouveau largement sollicitée lors de l'enchaînement des fêtes traditionnelles (Noël, Fête des rois, Pâques).

Certains apprécient de pouvoir y piocher de « bonnes affaires », d'autres bougonnent devant une telle débauche de papier gaspillé. D'autres encore se sont armés de ce petit autocollant répulsif : le « Stop-Pub »⁽¹⁾ visant à réduire de manière drastique le remplissage incessant de votre boîte à lettres par de la publicité non adressée.

Je ne m'attarderai pas ici sur les charmes que représente une telle lecture le matin au petit-déjeuner mais vous exposerai brièvement pourquoi vous munir de ce petit objet :

- parce que les « bonnes affaires » que ces prospectus vantent n'en sont souvent pas, ces derniers encouragent l'achat compulsif source de gaspillage
- parce que la publicité n'est pas gratuite pour le consommateur... entre 2009 et 2013, les dépenses de publicité non adressée ont progressé de 3,3%, malgré la crise du marché publicitaire. Or, cette augmentation est "répercutée indirectement sur les consommateurs par des hausses de prix", et représenterait 44 euros par an et par habitant⁽²⁾
- parce qu'on la paie deux fois : les ménages étant mis à contribution pour la gestion des déchets en tant que contribuables : ils supportent "l'essentiel de la charge (78%)", tandis que "les émetteurs de papier, qui génèrent 66% du tonnage, n'en financent que 22%"⁽²⁾
- parce que le poids des prospectus collectés ne cesse de progresser... en avril 2014 il était de 2,7 kilos par mois (contre 0,3 kilo dans celles munies d'un autocollant) alors qu'il était, en 2004, de 2 kilos dans les boîtes sans autocollant, soit une progression de 35% en dix ans⁽²⁾.

Et, est-il besoin de le dire ? Parce que cela représente un gâchis monstrueux de ressources...

Aujourd'hui, seuls 9% des Français ont apposé ce type d'autocollant sur leur boîte... Tout comme l'UFC Que choisir qui a mené l'enquête et dont nous tenons ces chiffres, nous regrettons le manque d'incitations gouvernementales.

Par ailleurs, nous appelons à une obligation de distribution différenciée concernant les publications émanant des collectivités territoriales (ex. : Territoire d'Orient), permettant à la mention « oui à l'info des collectivités territoriales » apposée sur l'autocollant de trouver toute son efficacité.

Vous trouverez joint à ce numéro de L'Escarboucle un autocollant réalisé et offert par France Nature Environnement dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets qui aura lieu du 22 au 30 novembre 2014.

Katell Lardaux

(1) L'autocollant Stop Pub était l'une des mesures emblématiques prises par le ministère de l'environnement en 2004 dans le cadre d'un plan de prévention des déchets.
(2) Source : Enquête UFC Que choisir réalisée en avril 2014.

CIRCUIT « CHÂTEAUX ET BELLE

Vendredi 13 juin, peut-on rêver d'un jour plus faste pour inaugurer un nouveau circuit labellisé « Amis du Parc de la Forêt d'Orient » ? Qui plus est celui des châteaux et belles demeures !

Neuf heures : capitainerie de Mesnil-Saint-Père, châtelaines et châtelains sont tous à l'heure, politesse de la noblesse oblige.

Trois cent soixante-cinq « châteaux » pour 433 communes ! Embarras du choix qui va de paire avec celui de la définition du sujet. Si l'on veut se mesurer à Versailles ou aux châteaux de la Loire, l'Aube s'efface modestement. Si l'on évoque les maisons fortes des petits seigneurs locaux, fondateurs de leur fief et de leur village au début du moyen-âge, l'horizon s'élargit. Et si l'on adjoint à cette liste les maisons de maître de la fin du XIX^e et du début du XX^e, l'inventaire enfle considérablement.

Plus de 250 cartes postales portent la mention « château », et, pour certains sites, tel celui de Brienne, ce sont plus de 200 cartes distinctes imprimées par les différents éditeurs et autres libraires présents à la belle époque sur ce marché.

Nous commençons ce périple par l'une des plus anciennes implantations du département, place forte pré-médiévale dès le X^e siècle : **Vendeuvre-sur-Barse**.



Crédit photo : Anne-Marie Amandry

En cours de route sont évoquées quelques fortes maisons dont certaines offrent encore des vestiges : La Villeneuve-au-Chêne (aucune trace du donjon et des quatre tours du XVI^e), Briel-sur-Barse (demeure des Mesgrigny 1667), Chauffour-lès-Bailly (motte du XIII^e), Marolles-lès-Bailly (Domaine des Lenoncourt 1612), Villy-en-Trodes (maison seigneuriale du XII^e disparue).

A Vendeuvre, Maurice Bellenoue nous accueille aux sources de la Barse qui sourde des fondations du château. Il nous indique l'ancien passage de la route de Troyes à Bar-sur-Aube, sous la terrasse, qui ressortait par la Porte Dorée. Savamment, il nous commente, documents à l'appui, l'évolution des bâtiments. Un tableau de 1614 offre les repères nécessaires à la bonne compréhension des lieux, réduits, par rapport à la vaste emprise de l'époque.

Il nous fait remarquer l'emplacement du donjon, parfaitement lisible sur le terrain. Petite déconvenue, la propriété du département de l'Aube, vient d'être entourée d'une clôture. Il nous sera impossible de voir le fameux pilier de l'an mil, ainsi que l'escalier d'honneur du XVI^e siècle classé Monument Historique. Cependant les extérieurs révèlent leurs secrets grâce à l'érudition de notre guide. Le soleil déverse sa lumière sur le parc, réchauffe le pigeonnier et colore l'orangerie, un moment d'exception, il y en aura bien d'autres !

Prochaine destination : **Bossancourt** et son édifice de plaisance du XVIII^e siècle. Sur le chemin apparaissent Magny-Fouchard (manoir XVI^e rasé), Maison-des-Champs (tours et fossés) et un peu plus loin Spoy (maison forte du XIII^e transformée en verrerie en 1798), Jaucourt (chapelle castrale romane et fossés), Ailleville (bases XII^e, élévation XVII^e) et Bar-sur-Aube (motte, éperon Ste Germaine et Saint-Maclou).



Crédit photo : André Courvoisier

Avant la descente de bus, M. Boyon nous imprègne de l'histoire locale. Menuisier, ancien maire de sa commune, il en est le spécialiste. Les différentes familles qui se sont succédées ici n'ont pas de secret pour notre homme à qui aucun détail, des plus révélateurs aux plus anecdotiques, n'échappe.

Les propriétaires, M^{me} et M. Richalley nous reçoivent chaleureusement, fiers d'avoir œuvré à la mise en valeur de leur demeure, ils le peuvent ! On passe en toute liberté du parc planté d'arbres remarquables à la cheminée classée Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, et des communs au vieux pressoir.

Les bords de l'Aube nous retiennent dans cette partie basse du village groupée autour de l'église, du lavoir en hémicycle et du moulin producteur d'électricité, superbe !

En route pour **Brienne-le-Château**, en évoquant les demeures historiques de proximité : Arrentières (avec ses douves sèches, le site du XIII^e siècle est encore lisible, deux tours d'angle, une partie des courtines sont encore en place, le corps de logis a été repris fin XVIII^e), Éclance (maison forte attestée au XIV^e, deux tourelles ont été ajoutées au XVI^e, la grille monumentale d'entrée est inscrite à l'ISMH) Fuligny (du château XVI^e il ne subsiste que les remarquables piliers de la porte monumentale, ainsi que le pigeonnier), La Chaise (un surprenant manoir en structure bois 1855), Crespy-le-Neuf (château du XIX^e chapelle néo-romane. Ferme fortifiée du Béard, citée au XII^e siècle) et Dienville (Le pavillon du XIV^e, protégé de fossés et pont-levis, a été suivi de 3 constructions successives, la dernière remontant à 1819).



Implantée sur l'ancien belvédère gothique des fameux comtes de Brienne, la majestueuse bâtisse du cardinal de Loménie, 1^{er} ministre de Louis XVI en impose. C'est l'architecte Jean-Louis Fontaine qui en dessina les plans.

Anne-Marie Roche nous en décrypte les frontons historiés et les lignes architecturales, ceci après nous avoir déroulé l'écheveau des grandes familles. Le directeur de l'établissement public de santé mentale, M. Adam, va également nous accompagner. Pétri de son cadre professionnel d'exception, on le sent passionné lorsqu'il mentionne quelques détails connus de lui seul : les 365 fenêtres de la bâtisse ou encore les 1200 tilleuls du parc !

S DEMEURES » DU 13 JUIN 2014

Repas à l'auberge de la Plaine à La Rothière. Nous baignons dans l'événement du bicentenaire de la campagne de France. Napoléon, un empereur à la romaine, voie Agrippa conduisant de l'Italie aux ports de la mer du nord, batailles du 1^{er} empire finissant ; le livre de l'histoire étire ici ses pages les plus étonnantes, devant nos yeux.

Après l'esplanade de l'aigle brûlante au soleil, la salle fraîche du restaurant et le menu savoureux nous rassèrent.

Prochain objectif : **Rosnay-l'Hôpital**. Anne-Marie Roche, première voisine du château et portant le même patronyme, pourrait nous guider les yeux fermés dans les allées du parc ombragé, rafraîchi par une opportune déviation de la Voire et égayé de surprises fabriques : Donjon néo-roman, ponts néogothiques, rocailles... Pigeonnier et orangerie complètent le dispositif alliant l'utile et l'agréable.



Crédit photo : J.P. Salaun

La petite déception de la visite des intérieurs, non autorisée par les propriétaires, sera vite oubliée.

Nous quittons à regret cette demeure de prestige, élevée en 1900, dans le style Louis XIII, mélange harmonieux de craie et de brique.

Les places de Montmorency-Beaufort (3 ha, triple fossés), Pougy (plan 1652, détruit), Coclois (plan 1787, non construit) et Dampierre (MH châtelet XVI^e, logis XVII^e) sont effleurés sur le parcours qui nous mène à **Auzon-les-Marais**.



Crédit photo : J.P. Salaun

C'est portes ouvertes chez Madame Hollebecq. Son manoir est en fait une vaste longère où les pièces à vivre se succèdent en rez-de-chaussée, tout comme les nombreuses chambres et salles de bain à l'étage. Un pigeonnier, des douves, Auzon est une bien agréable campagne ! La maîtresse des lieux nous conduit dans son vaste et superbe potager, c'était la surprise du chef ! Sans omettre les commentaires éclairés du spécialiste local, André Thiénot qui a mené, avec son succès habituel, une enquête poussée et inédite sur la succession des différents propriétaires.

Quelques kilomètres, juste le temps de parler, en raccourci de Charmont-sous-Barbuise, Dosches, Géraudot et Villehardouin, voici l'ultime visite : **Brantigny** !



Crédit photo : Anne-Marie Amandry

Après que notre « chauffeur », fidèle et émérite, ait démontré son savoir faire pour « emmancher » l'allée à angle droit, bordée de fruitiers, nous voici dans la grande cour. Quel accueil ! La famille Collignon ! Les propriétaires se sont mobilisés. Trois groupes sont constitués, l'un, sous la conduite de Gildas part faire le tour des extérieurs, parcs et jardins, l'autre, mené par son épouse, en direction des intérieurs et des chambres d'hôte qui viennent d'être inaugurées, la classe ! Enfin, la troisième escouade va s'enrichir d'une démonstration d'encadrement et dorure dans les communs aménagés en atelier du magasin troyen au Point du Jour.

Mais la surprise finale nous attend encore, elle va faire éclater notre horaire, au grand dam de quelques dames ! Impossible de résister, et surtout de refuser le buffet préparé avec amour : petits fours, cakes, etc. confectionnés par la maîtresse des lieux, le tout arrosé de cidre maison. L'apothéose ! Les participants en redemandent, vive les circuits 2015 !

Jean-Claude Czmarra

(*) Pour en savoir plus sur ces châteaux, vous pourrez consulter le livre de l'auteur « Châteaux dans l'Aube » paru aux Editions du Pythagore.

UN VILLAGE, UN PERSONNAGE

« Si tous ne sont pas illustres, aucun n'est sans mérite »

BOURANTON

Ce village est mentionné au XII^e siècle, il s'est appelé Bosanton puis Bousanton.

N'ayant pas rencontré de personnages célèbres, j'ai visité l'église. Elle date des XII^e et XVI^e siècles. Placée sous le vocable de St Pierre et St Paul, elle possède des statues de sainte Catherine et de saint Eloi en bois polychrome. Dans la nef, une pierre tombale datée du XIII^e siècle, malheureusement illisible, garde le secret d'Anne...

La fontaine St Pierre, à coté de l'église et du cimetière, alimente un ruisseau qui conduit au marais de Villechétif. Le château a disparu ainsi que les moulins à vent. La vigne était cultivée sur les coteaux, les lieux-dits en témoignent : « la vigne du bon Dieu », « les grandes vignes »...

Ghislaine Simonnot

DANS L'ATELIER DES PEINTRES BRIENNOIS

Brienne-le-Château, fondé par deux envahisseurs normands, connu du monde entier pour avoir enseigné à un jeune Corse l'art de la guerre, pourrait être considéré comme une cité belliqueuse ou guerrière, ce qui fut un peu vrai jusqu'à ceux de ses comtes qui régnèrent sur des bastions moyens-orientaux. Heureusement, avec l'âge sont venus la sagesse, la sérénité et l'amour du beau.

Deux peintres de talent sont natifs de Brienne. Peintres-poètes pour qui sait voir dans un tableau le rêve de qui tient le pinceau.

D'abord Charles Monginot, né fils de boulanger à Brienne en 1825, mort à Dienville tout juste à la naissance de notre vingtième siècle. Remarqué enfant pour ses dons du dessin et de la peinture, il est envoyé à Paris, à l'École des beaux-arts, dans l'atelier de Thomas Couture, l'auteur de « *Les Romains de la décadence* » exposé au musée d'Orsay.

Edouard Manet jeune est élève de Thomas Couture en même temps que Charles Monginot. Les deux jeunes se lient d'amitié : Charles figure dans le tableau de Manet, *La Musique aux Tuileries*.

Le Briennois fera carrière dans la capitale avec des portraits, des natures mortes et des scènes de genre. Toujours bien coté, son « *Oriental à la cassettes* », huile sur toile de 162 x 117, vendu à Drouot le 29 avril 2005 a atteint 11 488 euros tandis que sa plus grosse cote est obtenue à New York pour son « *Pierrot in the garden* » de 205 x 120, adjugé 43 125 euros le 28 février 1990.



Nature morte
(Charles Monginot)

Bien qu'elle soit née à Paris, je citerai sa fille, elle descend d'un Briennois. Charlotte Monginot (1825-1900) est peintre, et surtout sculptrice. Parmi ses œuvres, nombreuses, comme « *Le bruit de la mer* », ont été tirées en bronze. D'autres ont été sculptées directement dans la pierre : « *Pauvre amour* ». Au musée des Beaux-arts de Troyes, on peut encore admirer « *Victoire* », réalisée en plâtre.



Nature morte du bon vivant
(Charles Monginot)

Le second peintre briennois vient au monde sous le nom de ses parents blutiers⁽¹⁾ Mauperrin. Son père meurt alors qu'il a dix ans, sa mère se remarie avec Pierre Aviat, d'Arcis-sur-Aube, dont un fils est déjà peintre paysager. Mauperrin devenu peintre prendra également pour nom d'artiste celui d'Aviat, sous lequel on le retrouve à Rome, à l'âge de 19 ans : Jules-Charles Aviat (1844-1931).

Les Briennois d'aujourd'hui qui contemplant un « Aviat » peuvent être fiers que ce soit un « *Mauperrin* » qui l'ait peint, et les Arcisiens fiers qu'il ait signé Aviat.



Bord de mer
(Jules-Charles Aviat)

Le jeune homme passe sept années à Rome, de 1863 à 1870. Un autre peintre français s'y est installé en 1839, il s'appelle Ernest Hébert. Arrivé cinq ans avant Charles Aviat. Prix de Rome, directeur de l'Académie de France à Rome - poste qu'il

interrompt de 1873 à 1885, pour réaliser la mosaïque du Panthéon de Paris - Ernest Herbert est un peintre réputé que le Second empire choisit comme peintre officiel. L'homme devient vite le conseiller du jeune Aviat.

De retour en France, notre Briennois fait un passage dans l'atelier d'un autre peintre fameux : Carolus-Duran, un portraitiste mondain reconnu qui a ouvert une école à Montparnasse où il enseigne Velasquez. Aviat va prendre chez lui des leçons qui affineront son talent.

L'amour que l'on voue aux tableaux d'Aviat se manifeste davantage avec le cœur qu'avec le compte en banque. Son « *Élégante à l'arrivée de la Revanche* », une huile sur toile de 62 x 105, s'est vendue 5 793 euros à Drouot le 7 décembre 2001⁽²⁾.

Sa « *femme au miroir* » est d'une finesse exceptionnelle. Un critique la définit ainsi : « *Une jeune fille grecque se contemplant dans un miroir à main, qui arrive pour la première fois à la conclusion*



Madame Jules Caron,
née Jaunet
(Jules-Charles Aviat)
Musée des Beaux-arts de Troyes
(MAH.27.1)

qu'elle est belle comme elle s'est voulue l'être... ». La toile fait 1 mètre sur 76 centimètres, elle n'a atteint « que » 1 311 euros aux enchères de Rennes le 13 octobre 1998.

Le sacrifice d'une semaine de vacances en famille pour avoir sous les yeux une toile d'Aviat à vie...

André Thiennot

(1) Tamiseur de farine.

(2) Les cotations sont celles des ventes réalisées de 1987 à 2010.

RENDEZ-VOUS A L'ÉTANG DES LAVARDS

Notre point de départ se situe au charmant village de Champigny aux maisons champenoises rénovées et aux jardins fleuris. A ne pas confondre avec Champigny-sur-Aube qui se trouve près d'Arcis.

Sitôt passée la lisière de la forêt, nous foulons un tapis d'herbe mouillée et de plantes des marais d'où quelques senteurs poivrées viennent chatouiller nos narines et très vite nous sommes à l'étang des Lavards. La porte s'ouvre, le charme opère, pas besoin de potion magique pour remonter le temps.



Patrick Durand, érudit et passionné propriétaire des lieux, nous raconte. Nous sommes vers l'an 1130. Les moines de l'abbaye cistercienne de Larrivour dépendante de l'abbaye de Clairvaux creusent cet étang dans l'argile : poissons et viandes blanches sont à la base de leur nourriture.

La Révolution gronde. En 1791, l'étendue d'eau est asséchée sur ordre des commissaires de comité révolutionnaire. Ils appliquent la loi ordonnant le dessèchement des étangs « pour tirer de leur sol fertile le parti le plus avantageux pour les citoyens, tant propriétaires que cultivateurs » pour « la prospérité de la République ».

Terre de culture jusqu'en 1995, l'étang retrouve, sous l'impulsion de son nouveau propriétaire, forme et fonction d'antan cette année-là. Peu profond, 3m50 au plus creux, il s'étend sur 10 ha pour une capacité d'environ 100 000 m³ d'eau. C'est un lieu idéal de gagnage et de repos pour les oiseaux migrateurs qui trouvent ici poissons, vers et autres invertébrés qui constituent l'essentiel de leur alimentation. Il est entouré de saules pleureurs, de saules têtards et de saules bâtards et aussi de chênes. Après la vidange,



qui a lieu tous les deux ans, deux tonnes de poissons, prisonniers dans la poche, sont vendus à des associations de pêche et à des pisciculteurs. Les eaux pluviales qui alimentent cette retenue collinaire assurent son remplissage.

Patrick Durand nous signale au passage qu'il existe deux traités sur la construction des étangs⁽¹⁾, mais que les connaissances se transmettent également suivant la tradition orale.

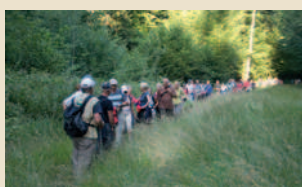
Notre bonne fée Mélusine, pardon, Jocelyne, nous régale de ses tartes aux groseilles, il va être temps de prendre congé. Le retour se fait par un autre chemin de forêt, agrémenté d'ornières dans lesquelles, en étant attentifs, on peut voir le crapaud sonneur à ventre jaune qui ne nous montre que son dos marron grisâtre, couleur de terre humide

Le verre de l'amitié clôture cette belle randonnée, rendez-vous est pris pour le 15 août, à pied, à cheval ou à vélo, à La Villeneuve-au-Chêne.

Ghislaine Simonnot

(1) « Manuel des étangs ou traité de l'art d'en construire avec économie et solidité » par le baron Rougier de la Bergerie (1819) et « Les poissons d'eau douce et la pisciculture » par Philippe Gauckler.

JAZZ AU CRÉPUSCULE !



Par les longues soirées de juin, nous **avons pris l'habitude** de proposer une randonnée d'une douzaine de kilomètres avec un départ en soirée et un retour juste avant la tombée de la nuit. Certains y sont fidèles depuis plusieurs années et ont pu apprécier l'omelette géante que nous **avions l'habitude** de partager au retour !

90 personnes ont, cette année, participé à une formule différente : apéritif offert au retour d'un parcours autour de Mesnil-Saint-Père entre lac et forêt, petit pique-nique tiré du sac et... café gourmand partagé en musique, au son du jazz soul du groupe « Loïc et Coco », au soleil couchant puis sous les étoiles.

Un bien joli moment sur la terrasse de la Maison des Lacs ! Même si une petite fraîcheur venue de l'eau nous a envahis un peu vite, la puissance et la chaleur de la voix de Coco accompagnée par la guitare de Loïc a tout aussi rapidement réchauffé l'atmosphère d'un public séduit et enthousiaste !



AS

RANDONNÉES

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Samedi 18 octobre

Randonnée

« Montreuil-sur-Barse :
le traitement de nos déchets ménagers »

RDV à 13h30

place de la mairie à Montreuil-sur-Barse



Samedi 15 novembre

Randonnée

« Longpré-le-Sec :
les lieudits, leur origine et leur avenir »

RDV à 13h30

place de l'église à Longpré-le-Sec



Samedi 13 décembre

Randonnée « les éoliennes de Chapelle-Vallon : fonctionnement et nuisances »

RDV à 13h30 place de la salle des fêtes à Chapelle-Vallon



VISITES GUIDÉES

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les habitants du village concerné)

Samedi 27 septembre

Découvrez mon village :
Villiers-le-Brulé et Villevoque (Piney)

RDV à 15h à Villiers-le-Brulé

ANIMATIONS CULTURELLES

Vendredi 7 novembre
Conférence

« La mémoire de la campagne
de 1814 dans le Parc naturel
régional de la Forêt d'Orient »

par Jean-Louis Peudon

RDV à 20h00 à la salle polyvalente
de Thennelières

ENTRÉE LIBRE

Dimanche 7 décembre
Concert de Noël

avec la chorale **Sanctus**

RDV à 15h00 dans l'église de Géraudot

ENTRÉE ET PARTICIPATION LIBRES



Crédit photo : Pierre Garraud

Samedi 13 décembre

Soirée théâtrale « Le Lavoir »
avec l'Atelier des Arts de la Scène
(Cie Les Trois Scènes)

RDV à 20h00 à la salle polyvalente
de Bouranton

TARIFS : 6 euros et gratuit
pour les enfants jusque 12 ans.



Crédit photo : Kiwanis
Féminin Plurrielles

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2014

Nom	Prénom
Date de naissance	Profession
Adresse	
Code postal	Localité
Téléphone	E-mail

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://www.amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : André Thiennot
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin,
A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret,
JP Voulminot, G. Labille, F. Portier, G. Simmonot,
G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc
et PNRFO

Mars 2013 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK
sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE

Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.
Toute reproduction, même partielle d'articles est
interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

